

Neuvaine mennaisienne Février 2019 □ Missionnaires de l'Évangile pour les petits

“ Animés du désir de procurer aux enfants du peuple, spécialement à ceux des campagnes de la Bretagne, des maîtres solidement pieux...” (Traité d'Union, 6 juin 1819)

Le but de la nouvelle Congrégation était l'évangélisation par l'instruction, c'est-à-dire **l'éducation de la foi par le moyen de l'instruction**. Les principaux destinataires étaient les petits enfants et les jeunes les plus pauvres des diocèses des Fondateurs. Cette œuvre créait un style et un projet qui pouvaient s'étendre à toute la France et à l'Église entière.

Pour illustrer cette mission, Jean-Marie prenait des images directement dans l'Évangile. Les Frères enseignants étaient comme les « **anges gardiens** » qui contemplaient continuellement le visage du Père. Ils étaient invités à voir dans leurs élèves *des fils de Dieu*, leurs petits frères auxquels ils devaient donner l'éducation, la foi, la bonté et l'exemple, et être ainsi comme leurs grands frères.

De même que les Apôtres avaient distribué le « **pain** » multiplié par Jésus, ainsi les Frères devaient distribuer le **pain de l'instruction** basé sur l'Évangile, à des foules de petits enfants et de jeunes affamés de la Parole de Dieu. Ils sauraient donner aux petits et aux jeunes le sens, la lumière, la saveur dont leur jeune existence et leur avenir avaient besoin.

Animés par la foi, les jeunes prendraient la bonne direction pour affronter les défis de l'existence, y compris dans les domaines civil et social : « *Ainsi, dans ces écoles, on forme l'homme tout entier, son cœur aussi bien que son esprit... C'est là... le but de toute bonne éducation, et particulièrement de celle que les frères donnent dans leurs écoles ; et, chose bien remarquable qu'une heureuse expérience prouve tous les jours, leurs élèves font dans les sciences humaines des progrès d'autant plus rapides qu'ils en font de plus grands dans la première de toutes les sciences, dans la science des devoirs de l'homme et du chrétien.* »

S. II, 793-800

Le frère missionnaire allait porter l'Évangile de Jésus, mais aussi la civilisation animée par la foi à tant de petits enfants et de jeunes qui, autrement, se perdraient, et cela non seulement dans le domaine religieux, mais aussi dans leur propre histoire humaine : marginalisation, violence, drogue, immaturité, névrose... La mission du Frère constitue la grande réponse évangélisatrice qui accompagne, complète et souvent se substitue au travail de la Paroisse. « *Votre Excellence sait dans quel déplorable état d'ignorance et de misère sont la plupart de nos paroisses bretonnes... Elle jugera donc que le seul moyen de remédier à cette ignorance et aux désordres, ... c'est de multiplier les écoles chrétiennes, en formant des maîtres qui remplissent, uniquement par des motifs de religion, des fonctions si pénibles, coûtent peu aux paroisses et inspirent aux parents une confiance entière et méritée* ».

(Lettre 958 au Ministre)

Il est bien vrai que cette œuvre difficile, délicate, fatigante, en particulier dans les pays de mission, exigeait le don total de soi. Mais le grand rêve de Jean-Marie, qui a inspiré son œuvre, et pour lequel il a dépensé tant d'énergie, c'était le bonheur de pouvoir envoyer des Frères porter l'Évangile aux petits et aux pauvres. « *Vous ferez des prodiges dans le domaine spirituel... ces enfants infirmes auxquels vous redonnerez le salut de l'âme... qu'est-ce donc si ce n'est de ramener des aveugles à la lumière, de donner à des infirmes de pouvoir reprendre à marcher et à se diriger d'un pas assuré !* »

(S VII, 2237)